

**MASTER PROFESSIONNEL
LANGUES ET TECHNOLOGIES**

GUIDE DES ÉTUDES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS

Présentation des études de Master Professionnel LT	3
Schéma des études universitaires	7
Programme du Master « Langues et technologies »	10
Organisation des études de Master LT 1 ^{ère} année	11
Tableau récapitulatif des examens du M1 LT	12
Détails des enseignements du M1 LT	14
Organisation des études de Master LT 2 ^{ème} année	29
Tableau récapitulatif des examens du M2 LT	30
Détails des enseignements du M2 LT	31
Modalités d'obtention du diplôme. Travaux exigés	37
ANNEXES	38
Annexe 1 : Calendrier Master LT - 1 ^{ère} année	39
Annexe 2 : Calendrier Master LT - 2 ^{ème} année	41
Annexe 3 : Informations pratiques	42
Annexe 4 : Universités partenaires (Erasmus) et marche à suivre pour toute demande de mobilité.	43
Annexe 5 : Lutte contre les discriminations	44

Ce guide n'a aucune valeur contractuelle ou juridique.
Il n'engage en aucune façon la responsabilité des auteurs.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FORMATION
« MASTER : LANGUES ET TECHNOLOGIES »

ADRESSE :

Centre Universitaire Saint-Louis
21 Rue Saint Louis
62200 BOULOGNE SUR MER

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU MASTER :

Benoît SANTINI : benoit.santini@univ-littoral.fr

SECRÉTARIAT :

Nathalie CLÉMENT : nathalie.clement@univ-littoral.fr
03 21 99 41 64

PRÉSIDENTS DE JURY :

M1 : Marc CAPLIEZ
M2 : Lise DEMEYER

PRÉSENTATION DES ÉTUDES DE MASTER LANGUES ET TECHNOLOGIES

Le Master Professionnel Langues et Technologies est un cursus complet qui offre des débouchés professionnels nombreux et variés

Le Master Professionnel Langues et Technologies est un diplôme de niveau bac + 5 qui se déroule sur deux ans. Durant ces deux années de formation les étudiants acquièrent les connaissances et les savoir-faire permettant d'accéder directement au marché de l'emploi.

1. Présentation de la formation

Ce Master à reconnaissance internationale applique le système de crédits européens ECTS. Il est fondé sur la complémentarité de l'université et de l'entreprise ; il se compose d'enseignements théoriques et de stages en entreprise. Cette formation associe des connaissances en langues étrangères à l'utilisation de nouvelles technologies et des savoirs requis dans l'exercice des métiers sur lesquels elle débouche. Les langues à choisir sont l'anglais et l'allemand ou l'anglais et l'espagnol en fonction des langues étudiées précédemment. En Master 2, un enseignement intensif de néerlandais permet aux étudiants d'acquérir des connaissances linguistiques complémentaires en lien avec le contexte linguistique régional.

Le Master Professionnel Langues et Technologies initie les étudiants à plusieurs spécialités préparant à différents types de métiers et se conclut chaque année par un stage. En première année, un stage de 3 à 4 mois, en deuxième année, un stage de 5 mois garantit la professionnalisation.

Les études de Master Professionnel Langues et Technologies s'adressent principalement, **mais pas exclusivement**, aux étudiants linguistes issus de la Licence Langues Étrangères Appliquées ou de LLCER ayant appris au moins deux langues étrangères et désireux de se diriger vers les métiers de l'entreprise (import-export, tourisme, commerce international, etc.) des langues, (rédaction technique, ingénierie éditoriale plurilingue, etc.).

Ce Master permet ainsi de trouver un emploi dans les métiers de la traduction (technique et audiovisuelle), les métiers du journalisme et de l'information média, de la conception de contenus multimédia, de la gestion de l'information et de la documentation, de l'édition, du commerce et du management (entreprises et organisations interculturelles, organismes publics, collectivités territoriales, agences de développement).

Le Master Langues et Technologies vise à la fois l'approfondissement des connaissances sur l'entreprise, le perfectionnement en langues (au sens large du terme) et l'acquisition de connaissances dans le domaine des nouvelles technologies, permettant entre autres l'utilisation d'outils d'aide à la traduction et à la rédaction technique, les outils permettant la réalisation de documents diffusés sur le Web.

Deux axes, deux objectifs complémentaires

Les enseignements dispensés se regroupent autour de deux axes : l'étude des langues et l'acquisition de compétences et de savoir-faire en liaison avec les spécificités du Master Professionnel Langues et Technologies.

Langues

En Master 1 et 2, les langues enseignées sont l'anglais et l'allemand ou l'anglais et l'espagnol. S'y ajoute, en deuxième année, un stage intensif de néerlandais qui représentera un atout non négligeable auprès des futurs employeurs.

En Master 1, l'accent est mis sur l'approfondissement de la connaissance de la civilisation des pays dont les langues sont étudiées et le perfectionnement de la pratique de la traduction écrite (version/pratique de la langue écrite) et orale (version) de textes à caractère technique (dans les domaines comme l'économie, vie sociale, environnement, droit, nouvelles technologies, etc.). À cet effet, les étudiants apprennent à dominer les outils d'aide à la traduction ainsi que les problèmes généraux de traduction.

En Master 2, seule la traduction langue source étrangère-langue cible maternelle est pratiquée. Au cours des deux années, les étudiants sont initiés à la pratique de la traduction assistée par ordinateur (TAO) et à l'utilisation d'Internet dans le domaine de la traduction.

Matières spécifiques

En Master 1 sont proposés des enseignements spécifiques comme l'informatique (outils d'aide à la traduction), la culture scientifique et la recherche documentaire, la communication et la négociation interculturelles, la logistique des entreprises, l'économie européenne, la création d'entreprise.

Dès la première année de Master, les étudiants ont la possibilité de valoriser leur projet lorsqu'ils effectuent leurs stages.

De nombreux débouchés : quelques exemples

L'étudiant/e apprendra au cours de ses deux années de Master à connaître l'entreprise, à négocier, à s'initier au management de projet, etc., aussi bien en français qu'en langue étrangère. Il sera sensibilisé aux différences interculturelles, de façon à pouvoir appréhender un partenaire commercial étranger.

- Concepteur de projets plurilingues en lien avec les métiers de l'international (commerce, import-export, communication interculturelle, etc...).

- Métiers du commerce et du management (entreprises et organisations interculturelles, organismes publics, collectivités territoriales, agences de développement).

- Traducteur indépendant ou dans un cabinet comme salarié, traducteur expert assermenté près de la cour d'appel, traducteur dans des bureaux de traduction ou télétravail.

- Assistant d'édition.

Examiner les produits proposés, avis sur leur édition éventuelle, relecture, correction, réécriture, réalisation de la maquette de mise en page.

- Directeur littéraire :

Coordination des actions des différents collaborateurs et partenaires, capacité à diriger une équipe, anticipation des goûts, besoins et attentes du public.

2. Conditions d'admission

Le Master Langues et Technologies 1^{ère} année est ouvert aux titulaires d'une Licence ou équivalent en langues (LLCER ou LEA) ayant des connaissances en 2 langues vivantes (anglais/allemand ou anglais/espagnol). Les candidatures se font via la plateforme Mon Master à partir de 2025.

Le Master 2 peut accueillir tout diplômé de niveau Master 1 ayant des connaissances en **2 langues étrangères**. Il est également ouvert aux professionnels en activité et aux demandeurs d'emploi remplissant les conditions suivantes : Bac + 4, ancienne Maîtrise, Diplôme d'une ESC, BTS et 5 ans d'expérience professionnelle, Bac + 2 et expérience professionnelle d'au moins trois années dans un métier impliquant des langues. Ce Master est accessible également par le biais d'une Validation d'Acquis Professionnels (VAP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les étudiants étrangers peuvent y être admis s'ils justifient des diplômes équivalents.

Les étudiants sont sélectionnés en fonction de leurs résultats universitaires dans les matières intéressant plus spécialement le Master Langues et Technologies, ainsi que de leur motivation. Les candidatures sont examinées par une Commission d'admission composée des enseignants de l'équipe pédagogique du Master.

3. Organisation des enseignements

Les enseignements de Master Langues et Technologies 1 et 2 sont répartis sur une durée de 6 mois (septembre à février). Des professionnels du monde de l'entreprise interviennent durant l'année en complément des cours dispensés.

4. Une formation professionnelle : le stage

En Master 1, le stage, d'une durée de 3 mois minimum à 4 mois maximum, en entreprise ou dans une organisation, en France ou hors de France, doit permettre à l'étudiant d'approcher les réalités professionnelles et d'orienter son choix futur. Ce stage suppose la signature d'une convention entre l'université et l'entreprise ou l'organisation, convention qui définit clairement le projet de l'étudiant et ses missions ; il suppose aussi des échanges préalables entre l'étudiant, l'enseignant responsable, choisi par l'étudiant en fonction de ses priorités, et le tuteur professionnel. Le stage donne lieu à un mémoire écrit et à une soutenance orale devant un jury.

En Master 2, un (ou deux) stage(s) d'une durée totale de 5 mois doi(ven)t être effectué(s) à plein temps (de début février à fin juin). Il est possible de moduler le stage pour les étudiants issus de la Formation Continue. Le stage fait l'objet d'une préparation dans les premières semaines de cours. Il est suivi par un enseignant responsable et un tuteur en entreprise. Aucun stage à plein temps ne peut débuter avant la fin des enseignements. L'objectif des stages est d'acquérir une véritable expérience et de nouer des contacts pour un futur emploi. Toute convention de stage doit être signée par le responsable du Master LT via le secrétariat. Les stages donnent lieu à un mémoire présenté devant le jury.

Présentation et soutenance :

La soutenance a lieu à une date fixée en temps utile par le jury.

Elle consiste en une prestation orale de 20 minutes (10 à 15 minutes maximum d'exposé et le temps restant d'entretien avec le jury). Le candidat présente, en s'appuyant sur tout support à sa convenance (diaporama recommandé), ses différentes expériences extra-universitaires de l'année (stages, séjours, expériences associatives), faisant part au jury des compétences exploitées, des difficultés qu'il a rencontrées ainsi que des expériences professionnelles enrichissantes qu'il a connues.

Au préalable, le candidat aura rendu un dossier avec une problématique et une première partie contenant l'ensemble de ses expériences, en particulier professionnelles, et complété par une deuxième partie plus réflexive, par des recherches effectuées sur son travail, sur des axes d'amélioration, sur les alternatives potentielles, sur des propositions d'apport technologiques, managériales, etc. Enfin le candidat répondra à la problématique avec une ouverture sur ses perspectives futures. Le dossier sera paginé avec un sommaire et une table des annexes : celles-ci doivent permettre d'illustrer, d'expliquer, de détailler des missions, de présenter des documents de travail, de schématiser une procédure ou encore d'apporter une référence bibliographique au dossier. CONVENTIONS DE STAGE : VENIR RETIRER LES DOCUMENTS Pstages AU SECRÉTARIAT DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE ; PRÉVOIR DEUX MOIS POUR LES SIGNATURES DE LA CONVENTION (Organisme d'accueil et Université).

SCHÉMA DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET MODALITÉS D'EXAMENS

L'obtention du Master implique des contrôles écrits et des contrôles oraux, soit dans le cadre d'examens de fin de semestre, soit selon le principe du contrôle continu. Le candidat doit avoir une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des U.E. que comporte le semestre pour que ce dernier soit validé.

Pour que la 1^{ère} année de Master soit validée, le candidat doit avoir une note moyenne égale à 10 sur l'ensemble des deux semestres. Si un semestre n'est pas validé, les notes supérieures à la moyenne sont définitivement conservées. Les U.E. obtenues par l'étudiant sont définitivement acquises.

Les résultats des examens sont proclamés après délibérations du jury. Ce jury est souverain dans ses décisions qui ont un caractère définitif.

Les étudiants ajournés peuvent consulter leurs copies après la proclamation des résultats. Tous les étudiants reçoivent un relevé de leurs notes.

Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Le nombre d'inscriptions en M1 n'est pas limité. L'admission en 2^e année de Master n'est pas de droit et se fait sur décision du Président de l'Université

Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Pour chaque semestre, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : pour le Master 1, la session de rattrapage a lieu fin juin.

L'intervalle entre deux sessions d'examen est au moins de deux mois.

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des copies.

Attention : la note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (éléments constitutifs) dont la valeur en crédits européens est également fixée. Les UE et les EC sont capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Validation - Capitalisation - Compensation

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Une UE (Unité d'Enseignement) est acquise

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée,
- ou
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études est validée

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- ou
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants

- au sein de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement ;

Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et arrivent d'un autre établissement

- Les notes obtenues par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » seront prises en compte si le parcours est compatible.
- Pour les autres étudiants post bac, une note administrative de 10/20 est attribuée ;
- Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

Progression - redoublement

L'étudiant qui a validé l'ensemble de l'année de Master 1^{ère} année peut déposer un dossier d'inscription en Master 2^e année.

Tout étudiant n'ayant pas obtenu son diplôme de licence et qui n'aurait qu'un semestre de retard, n'est pas autorisé à progresser de Licence en Master.

Obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les deux semestres du M1. En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de Master

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà de la licence (1^{ère} et 2^e année de master).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise,
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Doublement

Le doublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Jury

Un jury est nommé par année d'études. Il délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné). Les décisions prises ne varient plus dans l'année. L'étudiant peut se voir attribuer des « points de jury ». Il n'existe pas de note éliminatoire.

Validation des acquis

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine figurent dans la rubrique « Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et arrivent d'un autre établissement ».

Absence et notion de défaillant

Tout étudiant convoqué (par courrier ou affichage) et absent (absence non justifiée) à une épreuve d'examen de l'année en cours ou des années antérieures sera considéré comme défaillant s'il ne peut justifier d'une note, obtenue en 1^{ère} ou 2^e session de l'année en cours, ou des années antérieures.

Le semestre ne pourra être validé.

Étudiants boursiers : la présence aux examens des étudiants boursiers est obligatoire.

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le règlement des études prend en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières (étudiants chargés de famille, étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau notamment). Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

ENSEMBLE DU PROGRAMME DU MASTER « LANGUES ET TECHNOLOGIES »

Master 1	Master 2
Semestre 7 : 8 semaines	Semestre 9 : 9 semaines
UE 1 : Langue A (Anglais)	UE 1 : Langues et Méthodologie
UE 2 : Langue B (Allemand ou Espagnol)	UE 2 : Ingénierie linguistique
UE 3 : Enseignements spécifiques	UE 3 : Enseignements spécifiques
UE 4 : Travaux tuteurés	UE 4 : Projets, stage et mémoire
Semestre 8 : 8 semaines	Semestre 10 : 8 semaines
UE 5 : Langue A (Anglais)	UE 5 : Langues et Méthodologie
UE 6 : Langue B (Allemand ou Espagnol)	UE 6 : Ingénierie linguistique
UE 7 : Enseignements spécifiques	UE 7 : Enseignements spécifiques
UE 8 : Insertion professionnelle	UE 8 : Projets, stage et mémoire

ORGANISATION DES ÉTUDES DE MASTER LT - 1^{ère} ANNÉE

Semestre 7	Enseignements	Horaires	ECTS
UE 1	Langue A (Anglais)		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	08 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
	Traductologie	08 h 00	2
UE 2	Langue B (Allemand ou Espagnol)		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	08 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
	Traductologie	08 h 00	2
UE 3	Enseignements spécifiques		
	Culture scientifique et technologies	08 h 00	1
	Recherche documentaire (Bulco)	06 h 00	1
	Informatique : outils d'aide à la traduction	08 h 00	1
	Communication interculturelle	10 h 00	1
	Négociations interculturelles	10 h 00	1
	Communication internationale des Entreprises	10 h 00	1
	Entrepreneuriat d'entreprises	10 h 00	2
	Échanges commerciaux et espace maritime	10 h 00	2
UE 4	Travaux tuteurés		
	Travail de réflexion langue A		2
	Travail de réflexion langue B		2
Semestre 8			
UE 5	Langue A (Anglais)		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	08 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
	Traductologie	08 h 00	2
UE 6	Langue B (Allemand ou Espagnol)		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	08 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
	Traductologie	08 h 00	2
UE 7	Enseignements spécifiques		
	Culture scientifique, technologies et rédaction de documents	08 h 00	1
	Informatique : outils d'aide à la traduction	08 h 00	1
	Communication interculturelle	10 h 00	1
	Entrepreneuriat d'entreprises	12 h 00	1
	Échanges commerciaux et espace maritime	12 h 00	2
UE 8	Insertion professionnelle - méthodologie		
	Méthodologie et mémoire	05 h 00	3
	Power point		2
	Interventions de professionnels et PPP/CEL	30 h 00	3

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXAMENS DE MASTER 1 LT

(ne s'applique pas aux éventuels contrôles continus)

Semestre 7	Enseignements	Ecrit	Oral	Nature de l'épreuve
UE 1	Langue A (Anglais)			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine de lignes.
	Version orale		Prép/pass 10/15 mn	Traduction d'un texte bref.
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
	Traductologie	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
UE 2	Langue B (Allemand ou Espagnol)			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine de lignes.
	Version orale		Prép/pass 10/15 mn	Traduction d'un texte bref.
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
	Traductologie	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
UE 3	Enseignements spécifiques			
	Culture scientifique et technologies			Article de synthèse sur un sujet choisi en accord avec l'enseignant. Dossier
	Recherche documentaire			-Dossier
	Informatique : outils d'aide à la traduction	01 h00		Epreuve sur ordinateur ou écrite
	Communication interculturelle			Dossier
	Négociations interculturelles	02 h00		Dossier
	Communication internationale des Entreprises			Dossier
	Entrepreneuriat d'entreprises	02 h00		Dissertation et/ou commentaire de documents
	Échanges commerciaux et espace maritime	02 h00		
UE 4	Travaux tuteurés			
	Travail de réflexion (langues A et B)			Dossier
Semestre 8				
UE 5	Langue A			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine de lignes
	Version orale		Prep/pass 10/15 mn	Traduction d'un texte bref.
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
	Traductologie	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
UE 6	Langue B			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine

				de lignes
	Version orale		Prep/pass 10/15 mn	
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
	Traductologie	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
UE 7	Enseignements spécifiques			
	Culture scientifique, technologies et rédaction de documents			Article de synthèse sur un sujet choisi en accord avec l'enseignant. Dossier.
	Informatique : outils d'aide à la traduction			Epreuve sur ordinateur ou écrite
	Communication interculturelle			Dossier
	Entrepreneuriat d'entreprises	02 h00		Dissertation et/ou commentaire de documents
	Échanges commerciaux et espace maritime	02 h00		
UE 8	Insertion professionnelle			
	Mémoire			Soutenance
	Power point			
	Interventions de professionnels et PPP			

SEMESTRE 7

UE 1 : LANGUE A

VERSION ÉCRITE : ANGLAIS

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 1 h 30/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : perfectionnement dans la technique de la version écrite.
- ❑ Traduction en français de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans un quotidien ou dans une revue spécialisée plutôt destinée à un large public qu'aux professionnels. Domaines : économie, vie sociale, environnement, droit, nouvelles technologies, etc.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

VERSION ORALE : ANGLAIS

Enseignant : T. GOLLIOT

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : acquisition ou développement de réflexes langagiers permettant, après une courte préparation, de traduire oralement un texte en langue étrangère (A et B) en français, avec une correction et une fidélité suffisantes.
- ❑ Textes issus des mêmes domaines qu'à l'écrit, mais nettement plus brefs.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

PRATIQUE DE LA LANGUE ÉCRITE : ANGLAIS

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Communication d'entreprise en langues étrangères, appliquées aux objectifs de la formation et à la profession. Enrichissement lexical à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en langue étrangère.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

TRADUCTOLOGIE - ANGLAIS

Enseignant : M. CAPLIEZ

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : maîtrise des dictionnaires (unilingues, bilingues, de synonymes ; sur papier/en ligne), ainsi que des vocabulaires et glossaires ; acquisition d'une vision d'ensemble théorique et pratique des problèmes de traduction entre le français et la langue étrangère (sens thème et version).
- ❑ Recherche pratique dans les ouvrages de référence.
Analyse de documents posant des difficultés de traduction.

Bibliographie :

Sera communiquée en cours.

UE 2 : LANGUE B

VERSION ÉCRITE : ALLEMAND OU ESPAGNOL

Enseignant : P. DESPRÉS (Allemand) A. PERRIN (Espagnol)

Horaire : 1 h 30/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : perfectionnement dans la technique de la version écrite.
- ❑ Traduction en français de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans un quotidien ou dans une revue spécialisée plutôt destinée à un large public qu'aux professionnels. Domaines : économie, vie sociale, environnement, droit, santé, nouvelles technologies, etc.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

VERSION ORALE : ALLEMAND OU ESPAGNOL

Enseignant : P. DESPRÉS (Allemand) A. PERRIN (Espagnol)

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : acquisition ou développement de réflexes langagiers permettant, après une courte préparation, de traduire oralement un texte en langue étrangère (A et B) en français, avec une correction et une fidélité suffisantes.
- ❑ Textes issus des mêmes domaines qu'à l'écrit, mais nettement plus brefs.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

PRATIQUE DE LA LANGUE ÉCRITE : ALLEMAND OU ESPAGNOL
Enseignant : C. SCHAUBERT (Allemand) B. SANTINI (Espagnol)
Horaire : 2 h 00/semaine
Programme : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Espagnol : Les étudiants/es travailleront à partir de supports tels que des articles de la presse hispanique (sur des sujets liés à l'actualité économique, juridique et au monde de l'entreprise) et apprendront à rédiger en espagnol des documents utiles professionnellement (courriels, articles, « posts » de réseaux sociaux, notamment). Des travaux tuteurés, dont les modalités figurent dans le guide des études, seront demandés (travail de réflexion et de recherche sur des thèmes économiques, juridiques, managériaux, entre autres). ❑ Communication d'entreprise en langues étrangères, appliquées aux objectifs de la formation et à la profession. Enrichissement lexical à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en langue étrangère.
Bibliographie : Communiquée durant le cours.

TRADUCTOLOGIE -ALLEMAND ou ESPAGNOL
Enseignant : P. DESPRÉS (Allemand) I. VALDEZ (Espagnol)
Horaire :
Programme : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Objectif : maîtrise des dictionnaires (unilingues, bilingues, de synonymes ; sur papier/en ligne), ainsi que des vocabulaires et glossaires ; acquisition d'une vision d'ensemble théorique et pratique des problèmes de traduction entre le français et la langue étrangère (sens thème et version). ❑ Recherche pratique dans les ouvrages de référence. Analyse de documents posant des difficultés de traduction.
Bibliographie : Sera communiquée en cours.

UE 3 : ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIES
Enseignant : P. DESPRES
Horaire : 1 h 00/Semaine
Programme : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Face aux changements permanents de l'environnement économique, technique ou social, les entreprises doivent mettre en place des outils de gestion de l'information dans un contexte mondialisé. ❑ Du recueil et traitement de l'information brute à la mise en circulation de l'information stratégique ; exercices de rédaction et de mise en forme.

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Enseignant : B.U.

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : acquisition et utilisation des outils de recherche, optimisation des procédures
- ❑ Établissement d'une bibliographie sur un sujet donné

Bibliographie :

INFORMATIQUE : OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION

Enseignant : P. DESPRÉS

Horaire : 2 h 00/Semaine

Programme :

- ❑ Initiation aux systèmes de Traduction Assistée par Ordinateur
- ❑ Initiation aux langages de balisage sémantique

Bibliographie :

COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 3 h 00/semaine

Programme :

- Dans un contexte d'internationalisation des échanges et des entreprises ou des organisations, comment analyser les situations et aménager sa communication verbale ou non-verbale ?
- Analyses de documents et de situations donnant lieu à des mises en forme rédigées (dossiers d'études)

Journée 1 :

1h : Faisons connaissance

- L'enseignant se présente à travers son parcours professionnel, les principaux projets qu'il a coordonnés
- Activité team building avec les étudiants pour qu'ils se présentent

1h : Propos introductifs - La Communication à 360

- Communication interculturelle
- Communication externe
- Communication interne

2h : la boîte à outils du communicant avec des exemples concrets

- Les outils de communication interne
- Les outils de communication externe

- Les outils digitaux

1h : mise en pratique

- Présentation et amorce d'un travail de construction d'un plan de communication incluant des recommandations d'outils. Ce travail devra être rendu pour le cours suivant.

→ Travail mené en sous-groupe, une note collective par groupe projet est attribuée.

Journée 2 :

2h : présentation des travaux demandés lors du précédent cours

Il s'agira de revenir sur les notions principales abordées en novembre et de travailler sur la prise de parole avec le verbal et le non verbal.

2h : la communication événementielle

Les étudiants sont plongés dans le quotidien professionnel de l'enseignant dispensant ce cours et ils reçoivent les clés de l'organisation d'une convention d'entreprise.

1h : mise en pratique

- Présentation et amorce d'un travail qui devra être rendu pour le cours suivant.

→ Travail individuel à partir d'un brief d'une direction de comm interne. Une note individuelle est attribuée.

Journée 3 :

2h : la communication dans le monde associatif

Le monde associatif, l'Économie Sociale et Solidaire font partie intégrante de notre société avec leurs spécificités. Ce monde associatif est au carrefour de nombreuses cultures : monde de l'entreprise avec le mécénat, monde du bénévolat, monde politique, etc. La communication doit être hybride et agile.

3h : mise en pratique

En sous-groupe les étudiants ont 3 heures pour élaborer un plan de communication pour une association qui sera présentée dans un dossier. Chaque groupe se voit confier une association différente. L'enseignant passe du temps en sous-groupe pour les guider, répondre aux questions, les challenger.

→ Travail mené en sous-groupe, une note collective par groupe projet est attribuée.

1h : conclusion générale du module

Questions/Réponses

NÉGOCIATIONS INTERCULTURELLES

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 3 h 00/semaine

Programme :

- La négociation entre deux ou plusieurs interlocuteurs comporte toujours des incertitudes et des risques. Le contexte international les renforce et il convient donc d'intégrer les différences culturelles. En effet, celles-ci exercent une influence sur le comportement des négociateurs et leur mode de communication. L'absence de leur prise en compte conduit à des situations d'incompréhension, voire à l'échec.

Plan du cours

1. Caractéristiques de la négociation
 - a. Les types de négociation
 - b. La préparation de la négociation
 - c. La dynamique de la négociation
 - d. Les conditions d'efficacité de la négociation
2. Cultures et vie des affaires
 - a. La réalité multiculturelle
 - b. Les orientations de valeur
3. Cultures et négociation commerciale internationale
 - a. Le champ de la négociation commerciale internationale
 - b. La négociation commerciale internationale
 - c. Négociateur à l'international

Bibliographie :

P. AUDEBERT : La négociation. Éditions d'Organisation, 1999.

P. AUDEBERT : Négociateur pour la 1^{ère} fois. Éditions d'Organisation, 2005.

J. PAVEAU et F. DUPHIL (sous la coordination de) : Exporter. Éditions Foucher, 20^e édition, 2007.

N. PRIME et J.-C. USUNIER : Marketing international. Vuibert gestion, 2003.

COMMUNICATION INTERNATIONALE DES ENTREPRISES

Enseignant : C. DANDRE

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

- L'entreprise qui aborde les marchés étrangers est toujours confrontée à un déficit d'image et de notoriété. Pour pallier ce handicap, elle doit concevoir sa communication en prenant en compte le contexte culturel des marchés qu'elle souhaite pénétrer. Les supports de communication seront présentés, mais on insistera plus particulièrement sur l'utilisation d'Internet sous ses différentes facettes.
- Plan du cours :
 1. Intégrer les particularités de la communication internationale
 2. Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication internationale
 3. Communiquer par les médias
 4. Recourir à la communication hors médias.

Bibliographie :

J. PAVEAU et F. DUPHIL (sous la coordination de) : Exporter. Éditions Foucher, 20^e édition, 2007.

G. DANDEL, J. DUBOIN, F. GERVAIS, E. GUILLERMAIN, J.P. LEMAIRE, D. PARKER, T. RIGAUX, E. VENIN, F. WAGENHAUSSEN : Exporter, Editions Foucher, 26^e édition, 2017.

P. KOTLER, K.L. KELLER, B. DUBOIS, D. MANCEAU : Marketing management, 12^e édition, 2006.

C. KERDELLANT : Histoire des grandes erreurs de management. Editions Folio, 2018.

ENTREPRENEURIAT D'ENTREPRISES

Enseignant : M. PREGO

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

À travers une approche historique et contextuelle, définir les notions d'entrepreneuriat et d'entrepreneur, puis comprendre les déterminants et les comportements entrepreneuriaux : acteurs, processus, milieux, etc. puis aborder la création d'entreprises dans ses aspects concrets : étapes, dimension organisationnelle, aides, etc.

Le cours sera subdivisé en grands thèmes liés aux problématiques de ce champ d'études :

Thème 1 : Les théories de l'entrepreneur : manager et entrepreneur, personnalités, comportements, fonctions et missions

Thème 2 : Les enjeux actuels de la création d'entreprises : état des lieux en France

Thème 3 : Les comportements : parcours, motivations, profils, capital social, créativité...

Thème 4 : L'analyse du processus entrepreneurial : modèles et réalités,

Thème 5 : L'approche concrète et organisationnelle : étapes de la création, choix du statut juridique, apports extérieurs, notions de gestion, étude de marché,...

Thème 6 : Le devenir et la survie de l'entreprise nouvellement créée : évaluation et performances, transfert patrimonial, succession

Thème 7 : La disparition de l'entreprise : les procédures collectives de sauvegarde, le redressement, la liquidation de l'entreprise.

Bibliographie : textes juridiques, statistiques, témoignages et documents contextuels distribués par thème.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ET ESPACE MARITIME
Enseignant : G. CUGIER
Horaire : 2 h 00/semaine
Programme : Le cours se situe dans la continuité de l'enseignement de la Licence LEA 3^{ème} année.
Bibliographie :

UE 4 : TRAVAUX TUTEURÉS

Travail de réflexion (Langues A et B)
Enseignant : E. COOPER(Anglais), C. SCHAUBERT (Allemand), B. SANTINI (Espagnol)
Horaire :
Programme : Afin de renforcer leurs compétences dans chacune des langues étudiées et dans leur futur domaine de spécialité, les étudiants élaboreront un travail de réflexion/de recherche de 10 pages environ sur des thèmes économiques, juridiques ou managériaux dans les langues étudiées. Ces travaux seront transmis en version électronique (pdf) avec sommaire et bibliographie détaillée. Modalités données en cours.
Bibliographie :

SEMESTRE 8

UE 5 : LANGUE A

VERSION ÉCRITE : ANGLAIS

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 1 h 30/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : perfectionnement dans la technique de la version écrite.
- ❑ Traduction en français de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans un quotidien ou dans une revue spécialisée plutôt destinée à un large public qu'aux professionnels . Domaines : économie, vie sociale, environnement, droit, nouvelles technologies, etc.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

VERSION ORALE : ANGLAIS

Enseignant : T. GOLLIOT

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : acquisition ou développement de réflexes langagiers permettant, après une courte préparation, de traduire oralement un texte en langue étrangère (A et B) en français, avec une correction et une fidélité suffisantes.
- ❑ Textes issus des mêmes domaines qu'à l'écrit, mais nettement plus brefs.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

PRATIQUE DE LA LANGUE ÉCRITE : ANGLAIS

Enseignant : E. COOPER

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

Communication d'entreprise en langues étrangères, appliquées aux objectifs de la formation, à la profession. Enrichissement lexical à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en langue étrangère.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

TRADUCTOLOGIE - ANGLAIS

Enseignant : M. CAPLIEZ

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : maîtrise des dictionnaires (unilingues, bilingues, de synonymes ; sur papier/en ligne), ainsi que des vocabulaires et glossaires ; acquisition d'une vision d'ensemble théorique et pratique des problèmes de traduction entre le français et la langue étrangère (sens thème et version).
- ❑ Recherche pratique dans les ouvrages de référence.
Analyse de documents posant des difficultés de traduction.

Bibliographie :

Sera communiquée en cours.

UE 6 : LANGUE B

VERSION ÉCRITE : ALLEMAND OU ESPAGNOL

Enseignant : P. DESPRÉS (Allemand) A. PERRIN (Espagnol)

Horaire : 1 h 30/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : perfectionnement dans la technique de la version écrite.
- ❑ Traduction en français de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans un quotidien ou dans une revue spécialisée plutôt destinée à un large public qu'aux professionnels. Domaines : économie, vie sociale, environnement, droit, nouvelles technologies, etc.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

VERSION ORALE : ALLEMAND OU ESPAGNOL

Enseignant : P. DESPRÉS (Allemand) A. PERRIN (Espagnol)

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : acquisition ou développement de réflexes langagiers permettant, après une courte préparation, de traduire oralement un texte en langue étrangère (A et B) en français, avec une correction et une fidélité suffisantes.
- ❑ Textes issus des mêmes domaines qu'à l'écrit, mais nettement plus brefs.

Bibliographie :

Communiquée durant le cours.

PRATIQUE DE LA LANGUE ÉCRITE : ALLEMAND OU ESPAGNOL
Enseignant : C. SCHAUBERT (Allemand) I. VALDEZ (Espagnol)
Horaire : 2 h 00/semaine
Programme : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Communication d'entreprise en langues étrangères, appliquées aux objectifs de la formation, à la profession. Enrichissement lexical à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en langue.
Bibliographie : Communiquée durant le cours.

TRADUCTOLOGIE -ALLEMAND ou ESPAGNOL
Enseignant : P. DESPRÉS (Allemand) L. RODRIGUEZ (Espagnol)
Horaire :
Programme : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Objectif: maîtrise des dictionnaires (unilingues, bilingues, de synonymes ; sur papier/en ligne), ainsi que des vocabulaires et glossaires ; acquisition d'une vision d'ensemble théorique et pratique des problèmes de traduction entre le français et la langue étrangère (sens thème et version). ❑ Recherche pratique dans les ouvrages de référence. Analyse de documents posant des difficultés de traduction.
Bibliographie : Sera communiquée en cours.

UE 7 : ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIES
Enseignant : P. DESPRÉS
Horaire : 1 h 00/Semaine
Programme : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Face aux changements permanents de l'environnement économique, technique ou social, les entreprises doivent mettre en place des outils de gestion de l'information dans un contexte mondialisé. ❑ Du recueil et traitement de l'information brute à la mise en circulation de l'information stratégique ; exercices de rédaction et de mise en forme. ❑ Outils permettant l'élaboration de pages internet professionnelles type LinkedIn.

INFORMATIQUE : OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION
Enseignant : P. DESPRÉS
Horaire : 1 h 00/Semaine
Programme : <ul style="list-style-type: none"> - Initiation aux systèmes de Traduction Assistée par Ordinateur - Initiation aux langages de balisage sémantique

COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 3 h 00/semaine

Programme :

- Dans un contexte d'internationalisation des échanges et des entreprises ou des organisations, comment analyser les situations et aménager sa communication verbale ou non-verbale ?
- Analyses de documents et de situations donnant lieu à des mises en forme rédigées (dossiers d'études)

Journée 1 :

1h : Faisons connaissance

- L'enseignant se présente à travers son parcours professionnel, les principaux projets qu'il a coordonnés
- Activité team building avec les étudiants pour qu'ils se présentent

1h : Propos introductifs - La Communication à 360

- Communication interculturelle
- Communication externe
- Communication interne

2h : la boîte à outils du communicant avec des exemples concrets

- Les outils de communication interne
- Les outils de communication externe
- Les outils digitaux

1h : mise en pratique

- Présentation et amorce d'un travail de construction d'un plan de communication incluant des recommandations d'outils. Ce travail devra être rendu pour le cours suivant.

→ Travail mené en sous-groupe, une note collective par groupe projet est attribuée.

Journée 2 :

2h : présentation des travaux demandés lors du précédent cours

L'occasion de revenir sur les notions principales abordées en novembre et de travailler sur la prise de parole avec le verbal et le non verbal.

2h : la communication événementielle

Les étudiants sont plongés dans le quotidien professionnel de l'enseignant dispensant ce cours et reçoivent les clés de l'organisation d'une convention d'entreprise.

1h : mise en pratique

- Présentation et amorce d'un travail qui devra être rendu pour le cours suivant.

→ *Travail individuel à partir d'un brief d'une direction de comm interne. Une note individuelle est attribuée.*

Journée 3 :

2h : la communication dans le monde associatif

Le monde associatif, l'Économie Sociale et Solidaire font partie intégrante de notre société avec leurs spécificités. Ce monde associatif est au carrefour de nombreuses cultures : monde de l'entreprise avec le mécénat, monde du bénévolat, monde politique, etc. La communication doit être hybride et agile.

3h : mise en pratique

En sous-groupe les étudiants ont 3 heures pour élaborer un plan de communication pour une association qui sera présentée dans un dossier. Chaque groupe se voit confier une association différente. L'enseignant passe du temps en sous-groupe pour les guider, répondre aux questions, les challenger.

→ *Travail mené en sous-groupe, une note collective par groupe projet est attribuée.*

1h : conclusion générale du module

Questions/Réponses

ENTREPRENEURIAT D'ENTREPRISES

Enseignant : M. PREGO

Horaire : 2 h 00/semaine

Programme :

À travers une approche historique et contextuelle, définir les notions d'entrepreneuriat et d'entrepreneur, puis comprendre les déterminants et les comportements entrepreneuriaux : acteurs, processus, milieux, etc. puis aborder la création d'entreprises dans ses aspects concrets : étapes, dimension organisationnelle, aides, etc.

Le cours sera subdivisé en grands thèmes liés aux problématiques de ce champ d'études :

Thème 1 : Les théories de l'entrepreneur : manager et entrepreneur, personnalités, comportements, fonctions et missions

Thème 2 : Les enjeux actuels de la création d'entreprises : état des lieux en France

Thème 3 : Les comportements : parcours, motivations, profils, capital social, créativité...

Thème 4 : L'analyse du processus entrepreneurial : modèles et réalités,

Thème 5 : L'approche concrète et organisationnelle : étapes de la création, choix du statut juridique, apports extérieurs, notions de gestion, étude de marché,...

Thème 6 : Le devenir et la survie de l'entreprise nouvellement créée : évaluation et performances, transfert patrimonial, succession

Thème 7 : La disparition de l'entreprise : les procédures collectives de sauvegarde, le redressement, la liquidation de l'entreprise.

Bibliographie : textes juridiques, statistiques, témoignages et documents contextuels distribués par thème.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ET ESPACE MARITIME
Enseignant : G. CUGIER
Horaire : 2 h 00/semaine
Programme : Ce cours se situe dans la continuité de l'enseignement de la Licence LEA 3 ^{ème} année.
Bibliographie :

UE 8 : INSERTION PROFESSIONNELLE

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS ET PPP
Enseignant :
Horaire :
Programme : Évaluation des conférences de professionnels
<p>Vous rédigerez un document de 2 pages en pdf, Times New Roman taille 12, interligne 1.5 (4700 caractères environ, espaces compris), justifié à droite et à gauche. Il sera envoyé à l'adresse : Nathalie.Clement@univ-littoral.fr pour le 15 février 2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce texte sera rédigé dans un français soigné, il sera problématisé et structuré. - Vous mettrez en lien les conférences, en indiquant précisément leur complémentarité et en expliquant dans quelle mesure elles ont éclairé vos choix d'orientation professionnelle et sont en lien avec le contenu et les objectifs du Master LT. - Vous devrez vous appuyer pour étayer vos propos sur au moins un article spécialisé consulté en ligne et en rapport avec ces conférences en indiquant la source exacte et précise (auteur/ autrice(s), titre, revue ou site internet, date).
Bibliographie :

MÉMOIRE DE STAGE PROFESSIONNEL

Afin de renforcer leur connaissance des secteurs d'activité dans lesquels ils souhaitent se spécialiser (économie, vie sociale, transports et logistique des firmes, environnement, droit, nouvelles technologies, industries culturelles et médias, tourisme, etc.), les étudiants, à l'issue de leur stage, présentent un mémoire professionnel dégagant les points forts de leur expérience dans une logique de projet et de problématique théorique approfondie.

À noter :

La soutenance a lieu à une date fixée en temps utile par le jury.

Elle consiste en une prestation orale de 20 minutes (10 à 15 minutes maxi d'exposé et le temps restant d'entretien avec le jury). Le candidat présente, en s'appuyant sur tout support à sa convenance (diaporama recommandé), ses différentes expériences extra universitaires de l'année (stages, séjours, expériences associatives), faisant part au jury des compétences exploitées, des difficultés qu'il a rencontrées ainsi que des expériences professionnelles enrichissantes qu'il a connues.

Au préalable, le candidat aura rendu un dossier avec une problématique et une première partie contenant l'ensemble de ses expériences, en particulier professionnelles, et complété par une deuxième partie plus réflexive, par des recherches effectuées sur son travail, sur des axes d'amélioration, sur les alternatives potentielles, sur des propositions d'apport technologiques, managériales, etc... Enfin le candidat répondra à la problématique avec une ouverture sur ses perspectives futures. Le dossier sera paginé avec un sommaire et une table des annexes, celles-ci doivent permettre d'illustrer, d'expliquer, de détailler des missions, de présenter des documents de travail, de schématiser une procédure ou encore d'apporter une référence bibliographique au dossier.

Le diaporama est à envoyer par courriel au secrétariat 10 jours avant la soutenance.

Le mémoire rédigé et relié doit être remis mi-juin au secrétariat.

**ORGANISATION DES ÉTUDES DU
MASTER PROFESSIONNEL LT 2^e ANNÉE**

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS (Semestres 9 et 10)

- 2 langues au choix parmi anglais/allemand ou anglais/espagnol

Semestre 9	Enseignements	Horaires	ECTS
UE 1	Langues et méthodologie		
	Langue A (Anglais)	15 h 00	3
	Langue B (Allemand ou Espagnol)	15 h 00	3
	Néerlandais (stage intensif)	37 h 30	4
UE 2	Ingénierie linguistique		
	Terminologie, traductologie, relecture	15 h 00	2
	Rédaction technique	10 h 00	2
UE 3	Enseignements spécifiques		
	Balisage sémantique, PAO	24 h 00	2
	Communication interculturelle	10 h 00	2
	Négociations interculturelles	10 h 00	2
	Création d'entreprise	10 h 00	3
	Commerce international et environnement maritime	10 h 00	3
UE 4	Projets, stage et Mémoire		
	Méthodologie	05 h 00	4
Semestre 10			
UE 5	Langues et méthodologie		
	Langue A (Anglais)	15 h 00	3
	Langue B (Allemand ou Espagnol)	15 h 00	3
	Néerlandais technique	30 h 00	4
UE 6	Ingénierie linguistique		
	Terminologie, traductologie, relecture	15 h 00	2
	Rédaction technique	10 h 00	2
UE 7	Enseignements spécifiques		
	Balisage sémantique, PAO	24 h 00	2
	Communication interculturelle	10 h 00	2
	Négociations interculturelles	10 h 00	2
	Commerce international et environnement maritime	10 h 00	3
UE 8	Projets, stage et Mémoire		
	Méthodologie	05 h 00	4
	Interventions de professionnels et PPP/CEL	30 h 00	3

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXAMENS DE MASTER 2 LT

Semestre 9	Enseignements	Ecrit	Oral	Nature de l'épreuve
UE 1	Langue A (Anglais)			Dossier
	Langue B (Allemand ou Espagnol)			Dossier
	Néerlandais (stage intensif)			
UE 2	Terminologie, traductologie, relecture			Dossier
	Rédaction technique			Dossier
UE 3	Balisage sémantique, PAO			Dossier
	Communication interculturelle			Dossier
	Négociations interculturelles			Dossier
	Création d'entreprise			Présentation des entreprises (jury)
	Commerce international et environnement maritime			Dossier
	Interventions de professionnels			
UE 4	Méthodologie			Diaporama
Semestre 10				
UE 5	Langue A (Anglais)			Dossier
	Langue B (Allemand ou Espagnol)			Dossier
	Néerlandais			Dossier
UE 6	Terminologie, traductologie, relecture			Dossier
	Rédaction technique			Dossier
UE 7	Balisage sémantique, PAO			Dossier
	Communication interculturelle			Dossier
	Négociations interculturelles			Dossier
	Commerce international et environnement maritime			Dossier
UE 8	Mémoire			Soutenance
	Interventions de professionnels et PPP/CEL			

SEMESTRE 9

UE 1 : LANGUES ET MÉTHODOLOGIE

LANGUE A : ANGLAIS

Enseignant : E. DUVOSKELDT

Horaire :

Programme : Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet avant son départ en stage la traduction en français d'un ensemble d'articles (revues de presse) au contenu politique, économique, juridique ou sociétal en lien avec l'actualité des pays concernés, d'une dizaine de pages environ qu'il aura choisis en plein accord avec l'enseignant concerné. Ces articles seront extraits de la presse des pays en question.

Bibliographie :

LANGUE B : ALLEMAND OU ESPAGNOL

Enseignant : C. SCHAUBERT /L. RODRIGUEZ/M. YEBRA

Horaire :

Programme : Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet avant son départ en stage la traduction en français d'un ensemble d'articles (revues de presse) au contenu politique, économique, juridique ou sociétal en lien avec l'actualité des pays concernés, d'une dizaine de pages environ qu'il aura choisis en plein accord avec l'enseignant concerné. Ces articles seront extraits de la presse des pays en question.

Bibliographie :

NÉERLANDAIS

Enseignant : R. PEMBELE

Horaire : 37 h 30

Programme :

Bibliographie :

UE 2 : INGÉNIERIE LINGUISTIQUE

TERMINOLOGIE, TRADUCTOLOGIE, RELECTURE

Enseignant : C. SCHAUBERT

Horaire :

Programme :

Bibliographie :

RÉDACTION TECHNIQUE

Enseignant : P. DESPRÉS

Horaire :

Programme :

Maîtrise de la rédaction technique, capacité à simplifier, à faciliter la compréhension par des explications ou l'adjonction d'illustrations. Les sujets concernés par la rédaction technique portent sur les grands axes inhérents au Master LT et les débouchés professionnels à l'issue de ce Master.

Bibliographie :

UE 3 : ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

BALISAGE SÉMANTIQUE, PAO

Enseignant : P. DESPRÉS

Horaire :

Programme :

Balisage sémantique, PAO.

Travail sur les nouveaux réseaux sociaux, les logiciels de traduction utilisés aujourd'hui, la mise en avant sur Internet des compétences acquises par les étudiants en Master LT dans un objectif professionnel.

Bibliographie :

COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Enseignant : J. BOUDET

Horaire :

Programme : Le cours se situe dans la continuité de l'enseignement du M1 LT.

Bibliographie :

NÉGOCIATIONS INTERCULTURELLES

Enseignant : G. CUGIER

Horaire :

Programme : Le cours se situe dans la continuité de l'enseignement du M1 LT.

Bibliographie :

CRÉATION D'ENTREPRISE

Enseignant : M. PREGO

Horaire :

Programme : A travers des ateliers digitaux, et avec l'aide de BGE Littoral Opale, l'étudiant devra se mettre dans la posture de l'entrepreneur pour créer une entreprise, plutôt orientée Economie Sociale et Solidaire, et digitale. Au fil de quatre sessions, l'objectif est de construire un projet d'entreprise abouti avec un travail personnel et autonome, qui sera défendu à l'oral devant un jury.

Atelier 1: De l'idée au projet par la méthode CANVAS

Atelier 2 : Evaluer la faisabilité financière

Atelier 3 et 4 : Structurer le site web de l'entreprise avec Wordpress

Atelier 5 : Présentation devant un jury de l'entreprise en création

Bibliographie :

COMMERCE INTERNATIONAL ET ENVIRONNEMENT MARITIME

Enseignant : G. CUGIER

Horaire :

Programme : Le cours se situe dans la continuité de l'enseignement de M1 LT.

Bibliographie :

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS ET PPP

Enseignant :

Horaire :

Programme :

Bibliographie :

UE 4 : PROJETS, STAGE ET MÉMOIRE

MÉTHODOLOGIE

Enseignant : C. SCHAUBERT

Horaire :

Programme :

Bibliographie :

SEMESTRE 10

UE 5 : LANGUES ET MÉTHODOLOGIE

ANGLAIS
Enseignant : E. DUVOSKELDT
Horaire :
Programme : Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet avant son départ en stage la traduction en français d'un ensemble d'articles (revues de presse) au contenu politique, économique, juridique ou sociétal en lien avec l'actualité des pays concernés, d'une dizaine de pages environ qu'il aura choisis en plein accord avec l'enseignant concerné. Ces articles seront extraits de la presse des pays en question.
Bibliographie :

ALLEMAND OU ESPAGNOL
Enseignant : C. SCHAUBERT /L. RODRIGUEZ
Horaire :
Programme : Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet avant son départ en stage la traduction en français d'un ensemble d'articles (revues de presse) au contenu politique, économique, juridique ou sociétal en lien avec l'actualité des pays concernés, d'une dizaine de pages environ qu'il aura choisis en plein accord avec l'enseignant concerné. Ces articles seront extraits de la presse des pays en question.
Bibliographie :

NÉERLANDAIS
Enseignant : E. DUVOSKELDT
Horaire :
Programme : Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet avant son départ en stage la traduction en français d'un ensemble d'articles (revues de presse) au contenu politique, économique, juridique ou sociétal en lien avec l'actualité des pays concernés, d'une dizaine de pages environ qu'il aura choisis en plein accord avec l'enseignant concerné. Ces articles seront extraits de la presse des pays en question.
Bibliographie :

UE 6 : INGÉNIERIE LINGUISTIQUE

TERMINOLOGIE, TRADUCTOLOGIE, RELECTURE
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire :
Programme :
Bibliographie :

RÉDACTION TECHNIQUE

Enseignant : P. DESPRES

Horaire :

Programme : Programme :

Maîtrise de la rédaction technique, capacité à simplifier, à faciliter la compréhension par des explications ou l'adjonction d'illustrations. Les sujets concernés par la rédaction technique portent sur les grands axes inhérents au Master LT et les débouchés professionnels à l'issue de ce Master.

Bibliographie :

UE 7 : ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

BALISAGE SÉMANTIQUE, PAO

Enseignant : P. DESPRÉS

Horaire :

Programme :

Balisage sémantique, PAO.

Travail sur les nouveaux réseaux sociaux, les logiciels de traduction utilisés aujourd'hui, la mise en avant sur Internet des compétences acquises par les étudiants en Master LT dans un objectif professionnel.

Bibliographie :

COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Enseignant : J. BOUDET

Horaire :

Programme : Le cours se situe dans la continuité de l'enseignement du M1 LT .

Bibliographie :

NÉGOCIATIONS INTERCULTURELLES

Enseignant : G. CUGIER

Horaire :

Programme : Le cours se situe dans la continuité de l'enseignement du M1 LT.

Bibliographie :

COMMERCE INTERNATIONAL ET ENVIRONNEMENT MARITIME

Enseignant : G. CUGIER

Horaire :

Programme : Ce cours se situe dans la continuité de l'enseignement du M1 LT

Bibliographie :

UE 8 : PROJETS, STAGE ET MÉMOIRE

MÉMOIRE

Enseignant :

Horaire :

Programme :

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS ET PPP

Enseignant :

Horaire :

Programme : Évaluation des conférences de professionnels

Vous rédigerez un document de 2 pages en pdf, Times New Roman taille 12, interligne 1.5 (4700 caractères environ, espaces compris), justifié à droite et à gauche. Il sera envoyé à l'adresse : Nathalie.Clement@univ-littoral.fr pour le 15 février 2025.

- Ce texte sera rédigé dans **un français soigné**, il sera **problématisé** et **structuré**.
- Vous **mettrez en lien les conférences**, en indiquant précisément leur **complémentarité** et en expliquant dans quelle mesure **elles ont éclairé vos choix d'orientation professionnelle** et sont **en lien avec le contenu et les objectifs du Master LT**.
- Vous devrez **vous appuyer** pour étayer vos propos **sur au moins un article spécialisé consulté en ligne et en rapport avec ces conférences** en indiquant la source exacte et précise (auteur/ autrice(s), titre, revue ou site internet, date).

<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME TRAVAUX EXIGÉS</p>

Délivrance du diplôme

Le Master Professionnel LT est délivré aux étudiants ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20.

Le jury est souverain. Il se réunit à l'issue des soutenances et prononce soit la délivrance du diplôme soit l'ajournement.

ANNEXES

CALENDRIER DU MASTER PRO LT 1^{ère} ANNÉE

Premier semestre (semestre 7)

Prérentrée : lundi 02 septembre

Semaine 1 du 02 sept au 06 septembre

Semaine 2 du 09 au 13 septembre

Semaine 3 du 16 au 20 septembre

Semaine 4 du 23 au 27 septembre

Semaine 5 du 30 septembre au 04 octobre 2024

Semaine 6 du 07 au 11 octobre

Semaine 7 du 14 au 18 octobre

Semaine 8 du 21 au 25 octobre

(Vacances de la Toussaint du 26 octobre au 4 novembre matin)

Semaine 9 du 04 au 08 novembre : Examen semestre 7

Prévoir de rendre les dossiers écrits pour le 4 novembre)

- Travail de réflexion
- Culture scientifique

Jury : mardi 3 décembre

Deuxième semestre (semestre 8)

Semaine 01 du 11 au 15 novembre

Semaine 02 du 18 au 22 novembre

Semaine 03 du 25 au 29 novembre

Semaine 04 du 02 au 06 décembre

Semaine 05 du 09 au 13 décembre

Semaine 06 du 16 au 20 décembre

(Vacances de Noël du 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025)

Semaine 07 du 06 au 10 janvier

Semaine 08 du 13 au 17 janvier

Semaine 08 du 20 au 24 janvier

Semaine 00 Examens du 27 au 30 janvier

Prévoir de rendre les dossiers écrits pour le début des examens (27 janvier)

- Culture scientifique

Stage de 3 mois minimum à quatre mois maximum, entre le 1 février et le 30 juin.

Soutenance fin juin/début juillet.

(Les dates de soutenance ainsi que les ordres de passage seront communiqués à l'avance par le secrétariat pédagogique ; les étudiants devront *impérativement* faire parvenir aux enseignants via le secrétariat leurs rapports dix jours plus tôt, une version électronique et une version papier.)

ANNEXE 2

CALENDRIER DU MASTER PRO LT 2^{ème} ANNÉE

Premier semestre (semestre 7)

Prérentrée : lundi 02 septembre

Semaine 1 du 02 au 06 septembre

Semaine 2 du 09 au 13 septembre

Semaine 3 du 16 au 20 septembre

Semaine 4 du 23 au 27 septembre

Semaine 5 du 30 septembre au 04 octobre

Semaine 6 du 07 au 11 octobre

Semaine 7 du 14 au 18 octobre : stage intensif de Néerlandais

Semaine 8 du 21 au 25 octobre : stage intensif de Néerlandais

(Vacances de la Toussaint du 26 octobre au 4 novembre matin)

Semaine 9 du 04 au 08 novembre

Semaine 10 du 11 au 15 novembre

Deuxième semestre (semestre 8)

Semaine 1 du 18 au 22 novembre

Semaine 2 du 25 au 29 novembre

Semaine 3 du 02 au 06 décembre

Semaine 4 du 09 au 13 décembre

Semaine 5 du 16 au 20 décembre

(Vacances de Noël du 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025)

Semaine 6 du 06 au 10 janvier

Semaine 7 du 13 au 17 janvier

Semaine 8 du 20 au 24 janvier

Tous les dossiers doivent être envoyés par mail au secrétariat pour le 28 mars.

Stage de 5 mois.

(Les dates de soutenance ainsi que les ordres de passage seront communiqués à l'avance par le secrétariat pédagogique ; les étudiants devront *impérativement* faire parvenir aux enseignants concernés leurs rapports dix jours plus tôt via le secrétariat, 1 version électronique et 1 version papier.)

Stage de 5 mois en entreprise entre le 1 février et le 30 juin.

Soutenance des travaux : fin juin /début juillet

ANNEXE 3

INFORMATIONS PRATIQUES, BOURSES, SÉJOURS À L'ÉTRANGER

(Consulter les panneaux d'affichage !)

Bourse d'Enseignement Supérieur

La demande de Bourse d'Enseignement supérieur doit être renouvelée chaque année. Les étudiants intéressés peuvent retirer une notice d'explication à l'accueil (Saint-Louis 1) du 15 janvier au 30 avril de l'année en cours.

Bourse de 3^e cycle

C'est une aide sur critères pédagogiques. Les dossiers sont à retirer par courrier au Service Scolarité ou en téléphonant au 03.28.23.73.15. et à déposer avant la mi-octobre.

Prêts d'honneur

Les dossiers doivent être retirés début septembre à l'accueil (Saint-Louis 1).

Les prêts d'honneur sont remboursables, sans intérêt, dans un délai de dix ans. Un prêt d'honneur ne peut être cumulé avec une autre aide.

Les demandes doivent être déposées auprès du Bureau de la Scolarité avant une date limite généralement fixée **mi-octobre**.

Aide Individuelle Exceptionnelle

Cette aide est réservée aux étudiants de second cycle qui redoublent ou qui se réorientent. Les dossiers seront disponibles à l'accueil (Saint-Louis 1), sur les chaînes d'inscription ou au Service Scolarité à partir du début du mois de septembre. Ils devront être remplis et déposés avant la mi-octobre.

Fonds de Solidarité Universitaire

Ce fonds permet au CROUS d'accorder des aides de dépannage ou des allocations remboursables à des étudiants qui connaissent de grosses difficultés financières. Son montant varie entre 150 et 450 €. Les dossiers sont à demander à l'assistante sociale entre novembre et mars.

Fonds d'Amélioration de la Vie Étudiante

Ce fonds permet à l'ULCO d'aider financièrement ces étudiants. Il ne faut ni dépasser le barème des bourses, ni percevoir de bourse d'enseignement supérieur ou d'A.I.E. Un dossier spécial est à retirer au Service Scolarité ou en téléphonant au 03.28.23.73.15. et à déposer avant la mi-janvier.

ANNEXE 4

UNIVERSITÉS PARTENAIRES (ERASMUS) ET MARCHE À SUIVRE POUR TOUTE DEMANDE DE MOBILITÉ

Les différents renseignements se trouvent sur le site de l'Université du Littoral, onglet « International », rubrique « Etudier à l'étranger ».

Contact : Erasmus.Boulogne@univ-littoral.fr

Marche à suivre pour toute demande de mobilité « Erasmus + » et autres contrats d'échanges

ÉTAPE 1 (a) - Je complète mon contrat d'étude. Pour ce faire, je contacte le / la référent/e de la destination choisie :

Pays anglophones et Québec (Licences LEA et LLCER anglais, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER Lettres et langues - anglais, Master LLCER Langues et technologies) : Tifaine Golliot

Espagne (Licence LEA, Licence Pro guide conférencier, Licence LLCER espagnol, Master LLCER Lettres et langues - espagnol, Master LLCER Langues et technologies) : Lise Demeyer

Amérique latine (Licences LEA et LLCER espagnol, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER Lettres et langues - espagnol, Master LLCER Langues et technologies) : Benoît Santini

Pays germanophones (Licence LEA, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER Lettres et langues - allemand, Master LLCER Langues et technologies) : Jorg Wildau

ÉTAPE 1 (b) - Je sollicite les enseignants/es pour mettre le cas échéant une appréciation et signer le document.

Je fais cette démarche **au moins une semaine avant la date butoir** de remise des dossiers pour qu'ils aient le temps nécessaire de répondre à ma demande. Dans le cas contraire, les dossiers ne pourront être traités.

ÉTAPE 2 - Mon contrat d'étude complété sera signé via MOveOn par le référent RI du département Langues et Langues Appliquées, site de Boulogne-sur-Mer (Benoît Santini).

Les étapes préalables ayant été accomplies suffisamment à l'avance, le référent RI aura ainsi le temps de valider les dossiers sans pression.

ANNEXE 5

« lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes »

Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>

